

Des marraines et parrains pour s'intégrer

COHABITER Dans le cadre du projet *Valais central: Cohabiter* qui s'établit sur 4 ans, des mesures sont développées dans les 32 communes du Valais central pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Une d'entre elles est l'accompagnement par des marraines et parrains culturels.

Les communes de plaine et de montagne font face à une croissance démographique contrastée. La politique d'accueil des résidents est devenue un enjeu important pour les communes et le canton du Valais. Le projet-pilote *Valais central: Cohabiter* s'inscrit dans le programme de la Confédération Périurbain. Son but est de fournir, à l'échelle régionale et de manière adaptée à chaque commune, des outils et des ressources pour gérer au mieux l'accueil des nouveaux arrivants (suisse ou étrangers). Porté par la Région Valais central et avec le concours du canton, *Cohabiter* a lancé en 2012 un processus de réflexion réunissant, jusqu'en 2015, tous les acteurs de l'intégration: nouveaux résidents, communes, PME et associations.

Optimiser l'accueil

Trois grands thèmes résident au cœur de la démarche. L'accueil et l'information en sont la porte d'entrée. Toutes les communes ont mis en place des procédures différentes. « *Un état des lieux des pratiques existantes a été établi. Les bonnes pratiques ont été rassemblées dans un catalogue électronique. Le document profite de la contribution des communes et leur donne l'opportunité de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs* », note Matthieu Pernet, chef du projet à l'Antenne Régions Valais romand.

La sensibilisation de la population, des administrations, des élus et du monde économique aux questions de cohabitation et d'intégration et l'encouragement à vivre ensemble sont également essentiels. Durant ces quatre ans, les mesures développées assimilent ces différents acteurs. Finalement, des actions simples et concrètes, qui privilégient la coordination



Les 65 marraines-parrains bénévoles bénéficient de trois demi-journées de formation sur les outils d'intégration, ici le 27 novembre dernier à Sion. DR

et la mise en réseau ainsi que l'implication de la société civile sont élaborées.

Une mesure: accompagner le nouvel arrivant

Au printemps 2014, *Cohabiter* a lancé son action « Marraines-Parrains culturels ». Le concept est novateur! Il vise à enrichir les liens sociaux. Il offre à tout nouvel arrivant, suisse ou étranger, d'entrer en contact avec une personne bénévole, une marraine ou un parrain, bien ancrée dans la commune d'accueil.

Le rôle de cette dernière est de faciliter l'intégration du marrainé-parrainé dans son environnement, la participation à la vie sociale et l'accès aux services administratifs, aux différentes institutions (école, services communaux, ...). Ces relations de partage et d'échange permettent de renforcer le « vivre ensemble » et le tissu social de la commune.

Pour mener à bien leur mission, les bénévoles ont reçu une formation de base durant l'automne 2014. En trois sessions d'une journée, des thématiques comme le fonctionnement des institutions et la communication interculturelle ont été abordées.

Les marraines-parrains bénéficient également d'un encadrement leur permettant d'évoquer des problématiques particulières rencontrées dans leur nouvelle fonction.

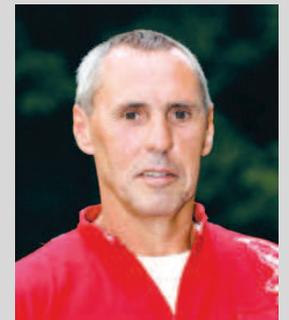
Lancé au printemps 2014 dans les communes de la Région Valais central, l'appel a profité d'un bel écho. En effet, 65 personnes ont manifesté leur intérêt à accompagner un nouvel arrivant. Sensibles à la thématique de l'intégration, les marraines-parrains ont l'avantage de bien connaître les structures locales existantes des communes de domicile. Leur engagement nécessite une implication régulière sur une durée d'une année minimum.

Une charte a été élaborée tant pour la marraine-parrain, que pour l'arrivant marrainé-parrainé. « *Il s'agit là d'établir un engagement réciproque, ainsi que de fixer des droits et devoirs* », explique Matthieu Pernet, chef du projet à l'Antenne Régions Valais romand. L'objectif est que ce type de mesures se pérennise à la fin du projet en 2015.

Information auprès de votre commune ou sur www.cohabiter.org

Michel Fournier

Conseiller communal en charge de l'intégration Commune de Nendaz



Quels avantages pour votre commune de participer au projet Cohabiter?

La commune de Nendaz reçoit en moyenne, chaque année, 350 nouveaux arrivants. Il s'est donc avéré nécessaire de mettre certaines mesures en place. Un des avantages de participer à *Cohabiter* réside dans la mise en réseau et le partage d'expériences avec les autres communes. Ce qui évite de réinventer la roue.

Cohabiter a-t-il apporté de nouvelles implusions, notamment au niveau du vivre ensemble?

A ce niveau, *Cohabiter* a renforcé la perception de l'importance des thématiques liées à l'accueil des nouveaux arrivants. Le programme nous a également permis de mieux comprendre les enjeux du Programme d'intégration cantonal (PIC) et d'y adhérer au niveau communal. Ces deux programmes ont ainsi donné l'impulsion à de nouvelles réflexions et actions. Nous avons ainsi désigné un répondant à l'intégration. Et nous réfléchissons à la mise sur pied d'une séance spécifique liée aux attentes des nouveaux résidents, en complément à la cérémonie officielle d'accueil.

Comment voyez-vous la mesure «marraines-parrains culturels»?

Nous sommes aujourd'hui au début de sa mise en place. L'écho de la recherche de bénévoles auprès des citoyens est positif. Il s'agit là d'une bonne mesure qu'il faudra développer.

Cohabiter, c'est quoi?

Le projet *Cohabiter* s'inscrit dans le programme « Périurbain » de la Confédération. 16 dossiers ont été retenus à travers le pays pour une réalisation entre 2012 et 2015. Le budget à disposition est de 400'000.- CHF (200'000.- CHF de la Confédération, 200'000.- CHF partagés entre la Région et le canton).

La Région Valais central met en œuvre depuis trois ans le projet *Cohabiter* qui a pour but de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans les communes et le vivre-ensemble. Il prévoit la réalisation de mesures pour les communes pour améliorer l'accueil. « Marraines-parrains culturels » est développé depuis 2014. Dans chaque commune, des bénévoles sont formés pour encadrer et accompagner les nouveaux arrivants.

Nombre de communes: 32 communes de la Région Valais central

Nouveaux arrivants annuels sur l'ensemble des 32 communes de la Région en 2012: 9775

Mesures mises en place: 5

Nombre de marraines-parrains culturels: 65

Séances de préparation: 3 samedis de préparation